



Assemblée générale

Soixante-septième session

Documents officiels

Distr. générale
15 février 2013
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 20^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 5 novembre 2012, à 10 heures

Président : M. Stefanile (Vice-Président) (Italie)
puis : M. Talbot (Président) (Guyana)

Sommaire

Point 26 de l'ordre du jour : Développement agricole et sécurité alimentaire (*suite*)

Point 24 de l'ordre du jour : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement :

- a) Activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017)
- b) Coopération pour le développement industriel

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

12-57310X (F)



Merçi de recycler 



En l'absence de M. Talbot (Guyana), M. Stefanile (Italie) prend la présidence.

La séance est ouverte à 10 h 15.

Point 26 de l'ordre du jour : Développement agricole et sécurité alimentaire (suite) (A/67/86-E/2012/71 et /67/294)

1. **M. Landveld** (Suriname), parlant au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), fait observer que la productivité agricole et le développement rural jouent un rôle vital dans la réduction de la pauvreté et le développement durable. Forte de cette conviction, la CARICOM a créé l'Agence des Caraïbes pour le contrôle agrosanitaire et la sécurité sanitaire des aliments afin de faciliter les échanges agricoles dans la région. La politique régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle, que le Conseil pour le commerce et le développement économique de la CARICOM a approuvée en 2010, mettait l'accent sur l'action directe pour lutter contre la faim, le développement à moyen et à long terme de l'agriculture durable, la sécurité alimentaire ainsi que des programmes de nutrition et de développement rural pour éliminer les causes profondes de la faim et de la pauvreté.

2. Parmi les initiatives visant à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle figurent l'élaboration d'un plan d'action régional sur la question, la mise au point par plusieurs États membres de politiques et de plans d'action nationaux, la mise en place d'un système d'alerte rapide en cas de menace sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région des Caraïbes, l'organisation d'ateliers régionaux et sous-régionaux sur la pêche, les petites exploitations agricoles et l'agriculture familiale, la constitution d'un front parlementaire contre la faim et la publication d'un rapport sur les meilleures pratiques régionales en matière d'éducation nutritionnelle.

3. Un regain d'attention est accordé à l'agriculture comme moyen de stabiliser les prix des denrées alimentaires et de garantir la sécurité nutritionnelle de la région, mais aussi d'enrayer la forte incidence des maladies chroniques non transmissibles due à la transition des aliments et des produits de base d'origine locale à des produits alimentaires transformés, qui sont importés et ont une teneur élevée en sucre, en graisse et en sel. Le Conseil pour le commerce et le développement économique reconnaît que la sécurité alimentaire régionale ne relève pas exclusivement du

secteur agricole et qu'une coordination entre différents secteurs et à différents niveaux s'impose pour faire face à des problèmes particuliers.

4. La région se trouve confrontée à des taux très élevés de pauvreté, d'inégalité des revenus et d'accès aux ressources, problèmes encore aggravés par la hausse des prix des denrées alimentaires et la crise économique, qui ont à leur tour accru le chômage, réduit les sources de revenu et abaissé le pouvoir d'achat. La production alimentaire a également été freinée par la difficulté de réaliser des économies d'échelle en raison de la modicité des superficies et des populations, mais aussi par des problèmes de transport entre les États Membres.

5. La région des Caraïbes a besoin d'une aide pour la préparation aux catastrophes et pour l'élaboration et l'application de stratégies d'adaptation aux changements climatiques, car elle ne dispose pas des ressources nécessaires pour s'attaquer aux effets croissants du changement climatique en général, et à leurs répercussions sur la production agricole en particulier.

6. La CARICOM se félicite du renforcement de l'intégration et de la cohérence entre les organismes des Nations Unies qui mettent au point des politiques destinées à promouvoir l'accès aux marchés pour les agriculteurs des pays en développement, à s'attaquer au gaspillage et aux pertes alimentaires qui, dans les pays à faible revenu, se produisent au début et au milieu de la chaîne alimentaire en raison d'insuffisances financières, administratives et techniques, et à faciliter le transfert de technologies, le développement technologique et l'assistance afin de renforcer la résistance du secteur agricole au changement climatique.

7. **M. Zinsou** (Bénin), parlant au nom du Groupe des pays les moins avancés, dit que ce groupe est très préoccupé par l'étendue de la pauvreté extrême, de la faim et de la malnutrition dont souffre la population mondiale, mais aussi par la hausse alarmante des prix des denrées alimentaires. Si les pays les moins avancés ont multiplié les efforts en vue d'améliorer leur production agricole, le développement limité de leurs capacités de production a conduit à une pénurie alimentaire qui les a rendus tributaires de l'importation et de l'aide alimentaire internationale. Par ailleurs, le changement climatique a eu des effets particulièrement dévastateurs – qu'il s'agisse de sécheresse, d'érosion

des sols, de désertification et autres phénomènes – sur les pays de ce groupe qui polluent le moins, mettant en péril leurs perspectives d'arriver à sortir de la pauvreté.

8. Poussés par leur ferme intention d'assumer pleinement leur part dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, les pays les moins avancés ont invité leurs partenaires de développement à respecter leurs engagements en apportant un appui technique et financier au développement de l'agriculture afin d'atteindre ainsi l'objectif de la sécurité alimentaire mondiale, en s'associant aux efforts visant à accroître la productivité agricole, en mettant à la disposition des organes des Nations Unies les ressources nécessaires pour élargir et améliorer les programmes d'aide alimentaire en fonction des besoins, en aidant les pays les moins avancés à mettre en place des institutions de recherche-développement dans les domaines maritime et agricole et à renforcer leurs capacités, et enfin en offrant aux pays les moins avancés des variétés de semences résistantes et adaptées au climat.

9. L'orateur note avec regret que seulement la moitié des engagements pris en 2009 en faveur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans la Déclaration commune sur la sécurité alimentaire mondiale faite à L'Aquila a été décaissée, à deux mois seulement de la fin du calendrier prévu pour ce programme. Il se déclare également préoccupé par les répercussions des efforts visant à canaliser d'importants investissements étrangers sur les conditions de vie des petits exploitants agricoles et de leurs collectivités, et demande que des mesures soient prises afin de réduire le risque de transmission des chocs du secteur énergétique au secteur agricole, et plus particulièrement au secteur alimentaire, sous l'effet d'une production incontrôlée de biocarburants.

10. Il salue le travail accompli par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale dans divers domaines, notamment sous forme d'études sur l'instabilité des prix des denrées alimentaires et de l'élaboration des principes pour des investissements agricoles responsables. À cet égard, les rapports sur les régimes d'exploitation des terres et les investissements étrangers dans l'agriculture ainsi que sur l'instabilité des prix des denrées alimentaires devraient être diffusés et leurs recommandations devraient être prises en compte dans les efforts visant à développer la production agricole dans les pays les moins avancés tout en laissant aux petits exploitants agricoles la

possibilité d'apporter à la sécurité alimentaire et à la croissance économique des contributions respectueuses de l'environnement. L'ONU devrait aider les gouvernements à mettre au point des dispositifs de réglementation appropriés afin d'éviter l'accaparement de terres qui pourrait avoir des effets préjudiciables sur la sécurité alimentaire, en particulier dans les pays les moins avancés. La défense du droit à l'alimentation devrait être harmonisée avec la nécessité de créer une chaîne de valeurs pour une sécurité alimentaire durable en mettant en place une agriculture résistante au climat et qui assure la sécurité alimentaire et protège l'environnement.

11. **M. Souissi** (Maroc) dit que la sécurité alimentaire de son pays est subordonnée au développement du secteur agricole, qui est à la merci de périodes de sécheresse récurrentes, de désertification, d'inondations, d'érosion des sols et autres phénomènes climatiques. De plus, la spéculation dont font l'objet les produits alimentaires de base sur les marchés internationaux fait peser des risques supplémentaires sur la sécurité alimentaire. Dans l'espoir d'enrayer le fléchissement de la productivité agricole, le Gouvernement marocain a pris un certain nombre d'initiatives, notamment un plan destiné à faire de l'agriculture l'un des principaux moteurs de la croissance économique, l'accent étant notamment placé sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais de la plantation d'arbres fruitiers, l'introduction de cultures résistantes à la sécheresse, le lancement d'un programme national visant à économiser de l'eau pour l'irrigation, enfin la création d'une agence nationale pour les zones d'oasis qui aura notamment pour fonctions la réhabilitation des oasis et la lutte contre la désertification dans les zones arides et semi-arides.

12. La délégation marocaine réaffirme sa solidarité avec les pays africains touchés par la sécheresse et sa volonté de partager son expérience agricole dans les domaines clefs que sont la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Le Maroc appuie pleinement le « Défi zéro faim » lancé par le Secrétaire général ainsi que la décision de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture de créer un fonds d'affectation spéciale pour la sécurité alimentaire en Afrique et de mettre en place un système d'information sur les marchés agricoles.

13. **M. Emvula** (Namibie) dit que son pays se compose de zones semi-arides à arides et que, de ce

fait, il est vulnérable aux pénuries de denrées alimentaires, environ un tiers de sa population rurale vivant dans la pauvreté. Comme le reste de la région, la Namibie est gravement touchée par le changement climatique, la pénurie d'eau et la dégradation des sols.

14. Pour tenter de remédier à l'inégalité de la répartition des terres qui sévit de longue date et qui a favorisé une faible minorité de la population, le Gouvernement namibien soutient l'agriculture en tant que secteur stratégique dans son quatrième plan national de développement. Par ailleurs, le Ministère de l'agriculture, de l'eau et des forêts, dont l'une des fonctions consiste à diversifier les pratiques et les produits agricoles et à promouvoir des normes de sécurité alimentaire, fait de la sécurité alimentaire l'un de ses principaux objectifs. Le Cabinet namibien a récemment approuvé un programme de subventions pour l'approvisionnement en eau d'environ 64 000 foyers pauvres à partir de 2016.

15. La Namibie soutient pleinement le « Défi zéro faim » lancé lors de la Conférence Rio +20 et a la conviction que la sécurité alimentaire occupera une place de premier plan dans le programme de développement pour l'après-2015. Le Premier Ministre de la Namibie fait partie du groupe pilote sur le renforcement de la nutrition et son bureau a convoqué l'Alliance namibienne pour l'amélioration de la nutrition, créée depuis peu avec pour objectif de lutter contre les taux élevés de retards de croissance dans le pays.

16. La Namibie attend beaucoup de la négociation de nouveaux accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux pour améliorer son accès aux marchés internationaux du bétail. La délégation namibienne remercie l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture de son appui constant et des projets en cours destinés à améliorer la production et le transfert de technologies. L'orateur conclut en soulignant l'importance du rôle des femmes dans l'agriculture et la production alimentaire à travers le monde et demande à ce que les aspects sexospécifiques de l'agriculture et de la sécurité alimentaire soient inscrits dans les programmes nationaux et internationaux en faveur du développement.

17. **M^{me} Nemroff** (États-Unis d'Amérique) dit que l'engagement pris par son Gouvernement, dans le cadre de la Déclaration commune sur la sécurité alimentaire mondiale faite à L'Aquila, de consacrer au moins

3,5 milliards de dollars des États-Unis à la lutte contre la faim a contribué à attirer une attention accrue sur la sécurité alimentaire et à recueillir plus de 22 milliards de dollars des États-Unis d'engagements auprès d'autres donateurs. Cet engagement financier a débouché sur l'initiative « Feed the Future », qui visait à accroître les revenus des personnes vulnérables, prévenir les retards de croissance et la mortalité infantile, générer des revenus agricoles dans des régions cibles et susciter des investissements privés afin d'améliorer les occasions de débouchés durables pour les personnes vulnérables. Par le biais de l'initiative « Feed the Future », les États-Unis ont fixé des cibles ambitieuses qui ont amené l'Assemblée mondiale de la santé à se fixer comme nouvel objectif global la réduction de 40 % du nombre d'enfants atteints de retards de croissance d'ici à 2025. Dans le cadre d'une conception d'ensemble de la sécurité alimentaire, cette initiative a placé la priorité sur la recherche-développement et a encouragé ses partenaires à en faire autant. Compte tenu du rôle fondamental mais sous-estimé que jouent les femmes dans la production agricole dans le monde en développement, une programmation sexospécifique qui tienne compte de la problématique hommes-femmes occupera une place centrale dans la mise en œuvre de cette initiative.

18. La nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, initiative de création récente qui a été lancée par le Groupe des Huit et des dirigeants africains dans le but d'atteindre une croissance agricole soutenue et sans exclusive en Afrique, a rapidement donné des résultats dans divers pays africains. Des sociétés internationales et africaines ont pris des engagements de plus de 3,5 milliards de dollars des États-Unis pour l'appuyer.

19. Conscient du fait que la période critique de 1 000 jours qui sépare le début de la grossesse d'une femme du deuxième anniversaire de son enfant est celle qui a le plus fort impact sur le sauvetage de vies humaines et l'amélioration du développement physique et cognitif pendant toute la durée de la vie, le Gouvernement des États-Unis participe au partenariat des 1 000 jours et attend beaucoup de la poursuite de sa collaboration avec d'autres parties prenantes afin de prévenir la mort et les retards de croissance de nombreux millions d'enfants à travers le monde.

20. Les organisations de la société civile jouent un rôle essentiel dans le règlement des problèmes de

sécurité alimentaire et de nutrition. Les membres d'InterAction, la plus grande alliance d'organisations non gouvernementales internationales ayant leur siège aux États-Unis, se sont engagés à consacrer plus de 1 milliard de dollars des États-Unis entre 2012 et 2015 à des programmes en faveur de la sécurité alimentaire, de l'agriculture et de la nutrition. Dans la difficile période économique actuelle, le Gouvernement des États-Unis a conscience que la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans le monde est un impératif humanitaire et moral qui a un impact direct sur la sécurité et la stabilité mondiales.

21. **M. Waheedi** (Afghanistan), soulignant qu'il existe un lien inextricable entre le développement agricole et la pauvreté, dit que l'agriculture, qui représente environ 35 % du produit intérieur brut, est traditionnellement la principale activité économique d'approximativement 80 % de la population de l'Afghanistan. Les conflits et la surutilisation des ressources naturelles ayant causé des dommages considérables aux terres agricoles, aux infrastructures et aux systèmes d'irrigation du pays, le Gouvernement afghan a fait du développement agricole la première priorité de sa stratégie actuelle de développement national. Dans le secteur de l'agriculture et du développement rural, cette stratégie a pour objectif d'utiliser des investissements privés et l'appui du secteur public pour faire de l'agriculture un facteur de croissance et une source de moyens d'existence pour les pauvres des régions rurales.

22. Malgré l'amélioration des conditions agricoles depuis la sécheresse dévastatrice de l'année précédente, environ 30 % de la population afghane se trouve toujours dans une situation d'insécurité alimentaire, menacée de malnutrition et de sous-alimentation. Étant donné que l'évolution des conditions climatiques a des effets préjudiciables sur la production alimentaire et l'ensemble de l'économie rurale, l'orateur invite les États à prendre sans attendre des mesures efficaces afin de mitiger les changements climatiques et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

23. **M^{me} Ben-Dor** (Israël) estime qu'il serait nécessaire de produire plus d'aliments avec moins de ressources tout en revitalisant les économies rurales afin de parvenir à la sécurité alimentaire. Israël dispose d'une vaste expérience lui permettant de contribuer au développement de systèmes agricoles dans les zones arides. Malgré de sévères restrictions touchant les

ressources en eau et en terres, la production agricole en Israël – fondée presque exclusivement sur des technologies d'origine scientifique – continue de progresser grâce à une étroite collaboration entre les chercheurs, les vulgarisateurs, les exploitants agricoles ainsi que les services et les industries rattachés à l'agriculture. Pendant les 25 années précédentes, la production du pays a été multipliée par sept moyennant une augmentation quasiment nulle de la quantité d'eau utilisée, plus de 40 % des légumes et des cultures de plein champ se faisant dans le désert.

24. Les projets agricoles et la collaboration pour la recherche représentent environ la moitié des programmes de coopération internationale d'Israël. L'accent est mis sur les programmes de formation agricole offerts en Israël et à l'étranger. Un projet de construction d'un village agricole modèle au Soudan du Sud approuvé récemment permettra de faire connaître aux agriculteurs locaux les méthodes et les technologies agricoles de pointe utilisées par Israël, conformément aux thèmes soulignés dans la résolution biennale de ce pays sur la technologie agricole au service du développement. Cette résolution stipule clairement que les nations en développement doivent recevoir non seulement une aide pour acquérir des technologies nouvelles, mais doivent aussi bénéficier d'un renforcement des capacités, de services d'éducation et d'un transfert de compétences afin de pouvoir développer leurs propres capacités.

25. Une attention spéciale doit être accordée aux petits exploitants agricoles, en particulier aux femmes rurales, qui représentent jusqu'à 90 % des agriculteurs dans les régions rurales. Le nombre des personnes qui souffrent de la faim pourrait être réduit de 150 millions si les agricultrices des pays en développement avaient le même accès à des terres, des crédits, des semences et des outils que leurs homologues masculins. En dernier lieu, il convient de s'attaquer aussi aux causes structurelles de la faim et de la malnutrition, ainsi qu'aux effets des pressions climatiques.

26. **M. Bengaly** (Burkina Faso) dit que la production agricole de son pays est freinée par divers phénomènes climatiques tels qu'une pluviométrie insuffisante et irrégulière et l'érosion des sols, ce qui menace la sécurité alimentaire étant donné que 80 % de la population tire ses moyens d'existence de l'agriculture. Afin de prendre en compte les besoins de ses producteurs agricoles dans l'élaboration de sa politique agricole, son Gouvernement a créé des chambres

régionales de l'agriculture et organisé un forum annuel pour permettre aux agriculteurs et aux agents du Gouvernement d'échanger des idées. Les politiques ainsi élaborées ont accordé une place particulière à la sécurité de l'exploitation des terres, au développement des cultures de contre-saison moyennant une irrigation à petite échelle, à la mise en œuvre de plans d'action sur la mécanisation des exploitations agricoles et à l'adaptation aux changements climatiques.

27. Le Burkina Faso a adopté un programme national sur la sécurité alimentaire qui comporte un système d'alerte rapide pour éviter les risques tels que les sécheresses, les invasions de criquets et les inondations, un plan d'aide d'urgence administré par l'organisme national chargé de la gestion des réserves de sécurité alimentaire, et une bourse nationale des céréales pour approvisionner les régions qui connaissent une pénurie de céréales. Le Gouvernement du Burkina Faso apporte également aux agriculteurs un appui direct sous forme d'intrants agricoles et de distribution de semences améliorées, et s'emploie également à promouvoir l'agro-industrie et le commerce de produits agricoles.

28. Le Burkina Faso a accueilli des dizaines de milliers de réfugiés qui fuyaient les crises humanitaires dans la région du Sahel et aura besoin d'une aide internationale pour faire face à cette responsabilité et aux risques que cela fait peser sur le développement de l'agriculture et la survie de millions de personnes. Afin de garantir le développement de l'agriculture et la sécurité alimentaire, les gouvernements devront mieux organiser les intervenants et les former aux méthodes modernes de gestion et de commercialisation. Des mesures devront aussi être prises afin d'ouvrir plus largement les secteurs de la production et des échanges, de mettre en place des systèmes efficaces d'information sur les marchés et une infrastructure de commercialisation, et de transformer les produits d'une manière qui garantisse leur conservation et augmente leur valeur ajoutée.

29. **M. Sarki** (Nigéria) estime qu'une action mondiale coordonnée s'impose pour s'attaquer aux retombées de la crise alimentaire mondiale et aux effets du changement climatique, et que les régions les plus gravement touchées, comme par exemple le Sahel en Afrique, doivent recevoir une assistance rapide et qui puisse durer. Le Nigéria a récemment connu des inondations catastrophiques qui ont gravement porté atteinte à la production agricole et détruit les

habitations des agriculteurs. La crise actuelle devrait être considérée comme une occasion d'accorder la priorité à l'agriculture, qui ouvre la voie à une sécurité alimentaire durable, en particulier en Afrique. À cet égard, l'orateur demande que les efforts internationaux visant produire une révolution verte en Afrique s'inscrivent dans le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, qui a été entrepris par le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique afin de favoriser la croissance dans le secteur agricole, le développement rural et la sécurité alimentaire.

30. Pour atteindre l'objectif de la sécurité alimentaire, il faudra renforcer et revitaliser le secteur agricole dans les pays en développement, et notamment autonomiser les exploitants des petites et moyennes exploitations, les peuples autochtones, les collectivités rurales et les femmes rurales. Par ailleurs, la communauté mondiale doit mettre à la disposition des pays en développement une assistance technique et financière et les moyens de renforcer leurs capacités.

31. Le Nigéria a mis au point un programme national de sécurité alimentaire afin d'accroître la production nationale de cultures vivrières et de développer les industries liées à l'agriculture. Il a aussi esquissé des solutions à moyen et à long terme, y compris un programme de prêts à des conditions avantageuses pour les diplômés universitaires qui s'intéresseraient à l'agriculture et à de grands projets d'irrigation. En outre, le Gouvernement nigérian encourage les utilisations durables de l'eau et distribue des variétés améliorées de cultures vivrières aux agriculteurs par le biais de son comité de distribution de variétés nationales.

32. **M. Favero** (Brésil) constate que le protectionnisme dans les pays développés a menacé la sécurité alimentaire dans le monde en développement, freinant sa production agricole en l'exposant à la concurrence déloyale de produits subventionnés tout en refusant à ses produits l'accès à d'importants marchés extérieurs. Le protectionnisme agricole accorde par ailleurs des avantages abusifs aux producteurs des pays développés et freine la diversification de la production et l'investissement dans le secteur agricole des pays en développement, d'où la nécessité pour l'Organisation mondiale du commerce d'arriver à une conclusion équilibrée et axée sur le développement dans le Cycle de négociations de Doha.

33. Les efforts visant à accroître la productivité des petits exploitants agricoles sont d'une importance capitale pour garantir la sécurité alimentaire dans les pays en développement. Au cours des 10 dernières années, le Brésil a enregistré des progrès sans précédent en termes de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté, arrachant près de 40 millions de personnes à la pauvreté et parvenant à abaisser sensiblement le niveau des inégalités économiques et sociales. Par le biais de la coopération, ces avancées devraient être partagées avec toutes les nations qui connaissent les mêmes problèmes. Souhaitant offrir des résultats immédiats aux personnes dans le besoin, le Brésil a conclu 34 accords de coopération technique dans le secteur de l'agriculture avec 17 pays de l'Afrique sub-saharienne. Les efforts ont porté sur l'offre d'une assistance technique et de moyens de crédit afin d'appuyer l'emploi et les revenus dans les régions rurales en Afrique, l'accent étant mis sur les petits exploitants agricoles, l'amélioration de la productivité grâce au transfert de technologies, et le partage de l'expérience acquise par le Brésil en matière de production de biocarburants sans compromettre la sécurité alimentaire.

34. En tant que pays retenu pour accueillir les Jeux olympiques d'été en 2016, le Brésil organisera un sommet sur la faim pendant la durée de ces jeux afin de tirer parti de l'intérêt public créé par cet événement pour susciter par un effet de levier une action internationale contre la faim et la malnutrition. L'instabilité excessive des prix des produits alimentaires sur les marchés internationaux est un grave sujet d'inquiétude qui appelle des mesures efficaces. Le Groupe des 20 a fourni une forte contribution en assurant la maintenance du système d'information sur les marchés agricoles, ce qui en a considérablement amélioré la transparence. Toutefois, des denrées alimentaires à des prix stables et abordables ne peuvent suffire à garantir la sécurité alimentaire. À long terme, c'est la création d'emplois, la génération de revenus et les progrès technologiques qui garantiront l'accès à des aliments suffisants, adéquats, sains et nourrissants. Il importe donc de relever les niveaux de production et de maintenir des prix rémunérateurs pour les produits agricoles afin de pouvoir garantir des revenus suffisants aux agriculteurs des pays en développement. En conclusion, l'orateur invite les États Membres à redoubler d'efforts pour faire de l'agriculture un moteur du développement

durable et de la sécurité de l'alimentation et de la nutrition.

35. **M^{me} Myat** (Myanmar) déclare que son gouvernement accorde un haut niveau de priorité au développement agricole, le secteur agricole étant la clef de voûte non seulement de la sécurité alimentaire et du développement rural, mais aussi de la croissance économique. En matière de développement agricole, le Gouvernement concentre ses efforts sur la production de semences, la formation, l'éducation et la recherche-développement, tout en prenant des mesures pour régler les problèmes qu'il rencontre concernant les politiques macroéconomiques, la technologie et l'infrastructure.

36. Le Myanmar encourage le secteur privé à intervenir dans les réformes du secteur de la riziculture, le riz étant la principale culture dans le pays. Le Gouvernement a eu recours à une garantie des cours du riz afin de limiter les effets de l'instabilité des prix pour les agriculteurs, tout en assouplissant les droits d'exportation applicables aux produits agricoles, en exonérant de taxes les importations d'intrants et de machines agricoles et en accordant des crédits aux agriculteurs pour leur permettre d'investir dans les cultures vivrières. Par ailleurs, il encourage la formation d'organisations d'agriculteurs, et une loi sur les terres agricoles sera définitivement mise au point et adoptée afin de faciliter l'accès des agriculteurs aux abondantes terres arables dont dispose le Myanmar.

37. La réduction de la quantité de nourriture gaspillée pourrait avoir un impact marqué sur les moyens d'existence de nombreux petits exploitants agricoles dans les pays en développement. Aussi, le Myanmar a collaboré avec la communauté internationale sur les techniques d'après récolte à utiliser et l'a invitée à faire des investissements à cette fin. Dans l'ensemble, un appui renforcé de la communauté internationale contribuerait à trouver en matière de développement agricole et de sécurité alimentaire des solutions qui garantiraient le bien-être économique et social des peuples du monde entier.

38. **M. Alemu** (Éthiopie) dit que si la responsabilité première dans la solution du problème de la faim incombe aux pays concernés eux-mêmes, l'appui des partenaires de développement est capital, en particulier si l'on considère l'énorme impact du changement climatique sur les efforts réalisés par les pays en développement pour parvenir à la sécurité alimentaire.

Inviter les partenaires de développement à mobiliser les ressources nécessaires dans le domaine de la productivité agricole revient simplement à demander le respect des engagements déjà pris dans différentes enceintes. À cet égard, l'orateur exprime sa reconnaissance pour le lancement de la nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, dont il espère que les efforts pour accélérer les flux de capitaux privés vers l'agriculture africaine, développer de nouvelles techniques de nature à accroître une productivité agricole durable et réduire le risque qui pèse sur les économies vulnérables parviendront à combler les lacunes dans la mise en application des engagements existants.

39. Accroître la productivité agricole et garantir la sécurité alimentaire sont au nombre des premières priorités inscrites au programme de développement de l'Éthiopie. Le plan quinquennal de développement du Gouvernement vise à garantir que les petits exploitants agricoles deviendront le moteur de la croissance agricole. La mise en œuvre de ce plan s'est déjà traduite par des améliorations dans la culture et l'élevage ainsi que dans la prestation de services de vulgarisation agricole.

40. Un programme de sécurité alimentaire a été mis en application dans les zones sujettes à la sécheresse, parallèlement à des programmes de renforcement des avoirs des ménages et de protection sociale dont ont bénéficié plus de 7 millions de personnes. Une agriculture à large échelle est également encouragée dans les zones inhabitées qui s'y prêtent. Malgré des insinuations sans fondement tendant à prouver le contraire, les activités du Gouvernement éthiopien à cet égard ont été en harmonie avec l'attention primordiale qu'il accorde aux petits agriculteurs en tant qu'agents décisifs du développement agricole, qui passe par une amélioration de la productivité.

41. **M^{me} Bajaña** (Nicaragua) signale que la stratégie nationale de souveraineté et de sécurité alimentaires appliquée par son Gouvernement a été conçue avec l'objectif de garantir le droit du peuple nicaraguayen à être protégé contre la faim. Si la sécurité alimentaire signifie un accès garanti à une nourriture nutritive, culturellement acceptable et à un prix équitable, la souveraineté alimentaire représente le développement de la capacité nationale à assurer la production, l'accessibilité et la stabilité de l'approvisionnement de la population en produits alimentaires. À diverses occasions, la délégation nicaraguayenne a insisté sur

les causes structurelles de la crise alimentaire, à savoir le caractère injuste de l'ordre économique international et de politiques économiques qui sont préjudiciables à la viabilité de l'agriculture dans les pays en développement. D'après l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le programme de repas scolaires appliqué par le Nicaragua est l'un des meilleurs au monde, et le pays a atteint l'objectif du Millénaire pour le développement relatif à la réduction de la pauvreté. Les efforts du Gouvernement pour réduire les inégalités économiques, telles que mesurées par le coefficient de Gini, ont également été couronnés de succès. Ces progrès ont été rendus possibles par un certain nombre de projets sociaux spécifiquement axés sur les femmes nicaraguayennes, dont un programme de production alimentaire et un système de microcrédit visant à autonomiser les femmes qui travaillent dans l'agriculture. La création du Ministère de l'économie familiale a également contribué à réduire la pauvreté et le chômage et à promouvoir la prospérité des familles nicaraguayennes, comme conséquence directe des mesures de redistribution des revenus formulées avec l'aide de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA).

42. Les contributions de cette alliance ont été précieuses pour remédier à l'injustice traditionnelle de la pauvreté en héritage au Nicaragua, réduire la pauvreté et l'inégalité, surmonter la crise alimentaire et rétablir les droits à l'alimentation, à la santé, à l'éducation et à des conditions de vie décentes, droits que défend le Gouvernement nicaraguayen. Ce système novateur a encouragé un commerce équitable pour les produits agricoles et a facilité l'inclusion des petits agriculteurs dans le processus de production. Par ailleurs, des moyens de financement obtenus par le biais de l'alliance ALBA ont permis d'apporter un soutien à divers programmes interdépendants de lutte contre la pauvreté qui transforment des centaines de milliers de Nicaraguayens en acteurs économiques et contribuent à réduire la faim et l'extrême pauvreté dans le pays.

43. Passant à la question de l'emploi, l'oratrice signale que le Nicaragua a connu la plus forte progression de l'emploi en Amérique latine en 2011 – autre réalisation remarquable qui peut être attribuée à la contribution de l'Alliance ALBA –, qui s'ajoute à une augmentation sensible du produit intérieur brut du pays au cours des trois années précédentes.

44. **M^{me} Diaz** (Philippines) dit que plus de la moitié de la population de son pays vit dans des régions rurales. Son Gouvernement a majoré de 60 % son budget de l'agriculture et il investit massivement dans l'infrastructure, mène des activités de sensibilisation et s'emploie à améliorer la sécurité et la résistance des semences tout en réduisant les importations de riz dans le but de parvenir à l'autosuffisance au cours des deux prochaines années. En 2009, la Grande Charte des femmes aux Philippines a garanti la participation active des femmes à la sécurité alimentaire/aux ressources productives, une attention particulière étant accordée aux filles pauvres et aux femmes marginalisées. La réussite de cette initiative parmi d'autres a suscité une vague d'optimisme liée à la confiance accrue des agriculteurs et des intervenants dans l'agriculture à l'égard du Gouvernement, qui achèvera son programme de réforme agraire en 2014.

45. Il est nécessaire de renforcer un régime réglementé pour le commerce international des produits agricoles susceptible de répondre aux aspirations des pays en développement et des pays les moins avancés. Rappelant le droit fondamental d'être à l'abri de la faim, l'oratrice réaffirme la volonté de son pays d'atteindre un plein développement agricole et la sécurité alimentaire pour tous. Elle termine en remerciant les pays de leur appui en faveur de la résolution 66/222 de l'Assemblée générale en date du 22 décembre 2011, qui proclame l'année 2014 Année internationale de l'agriculture familiale, dont la célébration sera facilitée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et ses partenaires.

46. **M. Labo** (Niger) dit que sa délégation attache une grande importance au développement de l'agriculture et à la sécurité alimentaire, eu égard aux crises répétées que le Niger a connues au cours des 10 années précédentes. L'initiative 3N (« Les Nigériens nourrissent les Nigériens ») de son Gouvernement vise à protéger la population du Niger contre la famine et la malnutrition, à lui garantir une part équitable de la production nationale et des revenus rentables et à protéger l'économie et les efforts de développement du pays contre les phénomènes climatiques et autres phénomènes naturels face auxquels le secteur agricole est particulièrement vulnérable.

47. Cette initiative 3N englobe un large ensemble de mesures et d'objectifs très divers tels que l'amélioration de l'accès des agriculteurs à des services

financiers ruraux, l'accroissement de la production céréalière par le recours à une agriculture fondée sur l'irrigation, et la réduction de moitié du pourcentage de la population qui vit sous le seuil de pauvreté. Ce programme a pour objectif premier d'intégrer le développement agricole, la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement et l'élimination de la pauvreté dans une stratégie unifiée. À l'échelon institutionnel, un organisme d'État a été créé afin de garantir l'autonomie financière du programme.

48. Conscient de l'insuffisance de ses propres capacités techniques et financières pour mener à bien un projet de cette envergure, le Niger espère recevoir l'appui nécessaire de partenaires internationaux au titre des engagements pris pour lutter contre la faim, notamment le « Défi zéro faim » et l'objectif 1 entre autres du Millénaire pour le développement. La délégation nigérienne se félicite de l'augmentation de 49 % de l'aide publique au développement destinée à l'agriculture et à la nutrition en 2012 et attend beaucoup du prochain Congrès international de la nutrition, qui devrait se tenir en 2013.

49. **M. McLay** (Nouvelle-Zélande) dit que son Gouvernement s'intéresse vivement aux efforts internationaux visant à résoudre les problèmes liés au développement agricole et à améliorer la sécurité alimentaire, du fait que l'essentiel des exportations de la Nouvelle-Zélande relèvent du secteur agricole. Les efforts régionaux tels que ceux menés par l'Association des pays de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) sont également importants pour le renforcement de la sécurité alimentaire. La Nouvelle-Zélande salue le « Défi zéro faim » lancé par le Secrétaire général, dans lequel elle voit une vision d'un avenir débarrassé de la faim.

50. Se félicitant aussi des engagements pris lors de la Conférence Rio +20 en vue d'accroître une production agricole mondiale durable, l'orateur rappelle que le changement climatique constituera un problème majeur pour le secteur agricole et affectera également les stocks de poissons disponibles. Le recours à l'innovation et à la technologie parallèlement aux connaissances locales permettra d'accroître à la fois la productivité et la production d'une manière écologiquement viable. Le recensement de méthodes de production agricoles à l'épreuve du changement climatique et qui assurent la sécurité alimentaire et protègent l'environnement doit devenir une priorité mondiale.

51. Ayant conscience de l'importance des programmes d'adaptation au changement climatique, la Nouvelle-Zélande a participé à la mise en place de la Global Research Alliance on Agricultural Greenhouse Gases pour déterminer comment la production alimentaire pourrait être accrue sans entraîner une augmentation des émissions de gaz à effet de serre, et elle encourage d'autres pays à s'associer à cette initiative.

52. La prééminence de la Nouvelle-Zélande comme pays exportateur de produits laitiers étant maintenue par les coopératives de son industrie laitière, ses agriculteurs reconnaissent l'intérêt que présentent les coopératives en tant que modèle commercial valable à grande échelle. Par ailleurs, la Nouvelle-Zélande a étudié des moyens plus novateurs de partager ses compétences en matière d'agronomie et d'amener le secteur privé à s'impliquer davantage dans les programmes de développement de l'agriculture, tout en envisageant de nouveaux partenariats avec des gouvernements autres que ses partenaires traditionnels.

53. La croissance de la production agricole ne saurait toutefois suffire à elle seule à répondre à une demande mondiale toujours plus forte. Un système commercial ouvert et transparent qui offre aux pays en développement un accès aux marchés régionaux et internationaux est tout aussi important. Une nouvelle libéralisation des échanges de produits agricoles dans le cadre du Cycle de négociations de Doha en faveur du développement demeure l'une des premières priorités pour la Nouvelle-Zélande, en particulier la suppression des subventions agricoles qui freinent les investissements dans l'agriculture des pays qui ont le plus besoin d'accroître leur production de produits alimentaires. L'abaissement progressif des tarifs douaniers et des démarches convenues contre les mesures protectionnistes établiraient une base solide pour évoluer vers une économie mondiale plus empreinte de sécurité alimentaire et plus stable. La délégation néo-zélandaise encourage les membres de l'Organisation mondiale du commerce à s'employer à rechercher une solution globale en matière d'agriculture et salue l'engagement pris dans le document final de la Conférence Rio +20 en vue d'éliminer ces subventions nuisibles dans le secteur de la pêche.

54. **M. León González** (Cuba) estime impardonnable que plus d'un milliard de tonnes de nourriture soient gaspillées chaque année – principalement dans les pays

développés – dans un monde où 10 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans meurent de malnutrition chaque année. Les personnes qui vivent dans une pauvreté extrême consacrent près de 70 % de leurs revenus à l'alimentation, et des millions d'autres frôlent l'insécurité alimentaire, subissant les conséquences de la montée des prix des denrées alimentaires provoquée par la crise que traverse le système capitaliste mondial imposé au reste du monde par les pays les plus puissants. Aussi longtemps que les grandes compagnies multinationales dans le secteur agro-alimentaire continueront de maîtriser les prix, les technologies, les normes, la délivrance des certificats, les circuits de distribution et les sources de financement pour la production alimentaire mondiale, des millions de personnes seront condamnées à mourir de faim ou à souffrir de malnutrition chronique. Les pays développés doivent donc cesser de verser à leurs producteurs agricoles des subventions qui ont des effets négatifs sur les petits exploitants et les populations rurales dans le monde en développement.

55. Le pourcentage effarant des recettes d'exportation que les pays du Tiers monde consacrent à l'heure actuelle au remboursement de leur dette extérieure est un autre obstacle à l'élimination de la faim dans le monde, comme le sont les liens commerciaux inéquitables entre des pays en développement contraints de vendre leurs marchandises à des prix de plus en plus bas et des pays développés qui utilisent des mesures protectionnistes pour fermer leurs marchés. Les pays développés doivent honorer leur engagement de consacrer 0,7 % de leur produit intérieur brut à l'aide publique au développement, et utiliser les milliards de dollars actuellement consacrés à des guerres de conquête et à la subversion de régimes démocratiques qui ne recueillent pas l'approbation des puissances influentes dans le monde pour lutter contre le fléau de la faim.

56. Le droit à des aliments sains, en quantité suffisante et nourrissants est un droit fondamental inaliénable qui devrait être mis en œuvre par des mesures concrètes, et pas seulement des mots. Le Gouvernement cubain appuie pleinement les initiatives prises par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et reconnaît l'importance du rôle que joue le Comité de la sécurité alimentaire mondiale tel qu'il a été réformé, organisme qui, en raison de son caractère intergouvernemental et multilatéral, est l'instance appropriée pour rechercher

une solution aux problèmes que sont l'insécurité alimentaire mondiale et la malnutrition. Le blocus économique, commercial et financier cruel et inique imposé à Cuba constitue le principal obstacle à la pleine jouissance par le peuple cubain du droit d'être à l'abri de la faim. Des mesures unilatérales de cette nature sont moralement et éthiquement indéfendables et donc condamnées à devenir obsolètes.

57. **M. Mohamed Diallo** (Guinée) note que malgré les résultats encourageants obtenus au cours des dernières années, la crise alimentaire demeure une source de profonde inquiétude pour la communauté internationale, et plus particulièrement pour les pays en développement. Cela étant, le Gouvernement guinéen a décidé d'accorder une attention prioritaire à l'agriculture dans son programme de développement socioéconomique, en adoptant des politiques qui visent à atteindre l'autosuffisance alimentaire pour l'ensemble de la population et à faciliter l'accès des agriculteurs à la terre afin d'accroître la productivité et la compétitivité du secteur agricole et de renforcer la sécurité alimentaire. Une expansion des terres agricoles au cours de l'année précédente a contribué à améliorer la productivité.

58. La forte hausse des prix des denrées de base, doublée d'une production de riz insuffisante au niveau national en raison de l'absence d'une alimentation diversifiée et de la croissance démographique, est préoccupante. Avec l'aide de financiers du secteur privé pour compléter ses propres ressources limitées, le Gouvernement guinéen a mis en place un système de distribution qui permet à la population d'acheter du riz, de la farine, du sucre et de l'huile à des prix abordables.

59. La Guinée envisage également de stimuler, dans le secteur agricole, la production de produits d'exportation et de renforcer l'appui à la fois du secteur public et du secteur privé en faveur de l'infrastructure agricole afin de prévenir les pertes coûteuses après récolte. En résumé, la délégation guinéenne est persuadée que les efforts visant à atteindre les objectifs de développement seront voués à l'échec en l'absence de résultats conséquents dans la lutte contre la faim à travers le monde.

60. **M^{me} Brennen-Haylock** [Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)], parlant également au nom du Fonds international de développement agricole (FIDA) et du

Programme alimentaire mondial (PAM), constate que si le nombre de personnes souffrant de faim chronique a diminué de 130 millions au cours des 20 dernières années, 868 millions de personnes souffrent encore de la faim – chiffre inacceptable. Afin de briser le cycle de la pauvreté et de la malnutrition, trois défis mondiaux doivent être relevés, à savoir la question des cours élevés et instables des denrées alimentaires qui continuent de faire pression sur les pauvres, la question à long terme des méthodes de production, de commercialisation et de consommation des denrées alimentaires en période de croissance démographique accélérée, et enfin la question de l'accès à des aliments nutritifs parmi les populations les plus pauvres, notamment pendant la période de 1 000 jours entre le début de la grossesse d'une femme et le deuxième anniversaire de son enfant.

61. Les institutions qui ont leur siège à Rome ont mis en place des programmes destinés à surmonter la difficulté à laquelle se trouvent confrontés les pays qui tentent de s'attaquer à tous les problèmes simultanément, car elles comprennent la nécessité d'équilibrer les besoins à court et à long terme ainsi que celle d'autonomiser les femmes, les agriculteurs pauvres et les consommateurs pauvres. Par ailleurs, ces institutions se sont activement investies dans des processus internationaux de développement tels que la coopération Sud-Sud, et ont encouragé les partenariats et le renforcement du dialogue entre les différentes parties prenantes afin de garantir que la sécurité de l'alimentation et celle de la nutrition soient dûment intégrées et suivies.

62. S'agissant de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, les institutions basées à Rome ont créé un Groupe de travail interinstitutions sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition et le développement rural dans les pays les moins avancés afin de définir en matière de développement une démarche spécifiquement adaptée aux besoins de ces pays.

63. Un aspect particulièrement préoccupant est le fait que les femmes, qui occupent une place centrale dans le développement des zones rurales et dans l'économie nationale, ont un accès limité aux ressources productives, ce qui contribue à son tour à limiter l'efficacité du secteur agricole. Le programme récent lancé conjointement par ONU-Femmes et les institutions ayant leur siège à Rome en vue d'accélérer les progrès sur la voie de l'autonomisation économique

des femmes rurales est donc axé sur l'amélioration de la sécurité de l'alimentation et de la nutrition, le relèvement des revenus, le renforcement de l'encadrement et de la participation dans les institutions rurales et la mise en place d'un environnement politique national et international plus ouvert aux femmes rurales.

64. Du fait qu'elles ont élaboré de nouvelles politiques et de nouveaux instruments, comme par exemple l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, les institutions de Rome sont mieux placées pour affronter le problème des prix élevés et instables des denrées alimentaires. Dans le cadre du mouvement « Renforcer la nutrition », plus de 30 gouvernements ont pris l'engagement de traiter en priorité les mesures portant sur la nutrition. La Conférence internationale sur la nutrition 21 ans plus tard (ICN+21), qui aura lieu en novembre 2013, réunira des représentants des secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et de la santé notamment, en vue de mobiliser la volonté politique et les ressources nécessaires pour améliorer la nutrition.

65. Mettre fin à la faim et à la malnutrition doit être l'une des premières priorités du développement après 2015, ainsi que l'a confirmé la Conférence Rio+20. Le Groupe des Nations Unies pour le développement a pris des dispositions en vue d'organiser des consultations mondiales sur 11 thèmes importants, dont les résultats alimenteront les débats de l'Assemblée générale à sa prochaine session. La consultation mondiale sur le thème de la faim, de la sécurité de l'alimentation et de la nutrition a pour fonction de maintenir ces questions à un rang de priorité élevé dans le programme de développement pour l'après-2015, car il est nécessaire de commencer à envisager, au-delà des objectifs du Millénaire pour le développement, l'élimination définitive de la faim, conformément au « Défi zéro faim » du Secrétaire général.

66. *M. Talbot (Guyana), Président, prend la présidence.*

Point 24 de l'ordre du jour : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement (A/67/228)

a) Activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) (A/67/180)

67. **M^{me} Bas** (Directrice de la politique sociale et du développement, Département des affaires économiques et sociales), présentant le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (A/67/180), signale que ce rapport est centré sur le thème de l'emploi productif et du travail décent. Un phénomène particulièrement préoccupant est la persistance du chômage des jeunes, qui a été exacerbé par la crise financière et économique, suivie par l'adoption, dans un nombre croissant de pays, de mesures d'austérité et de contraction des dépenses sociales.

68. Ce rapport encourage les États Membres à privilégier dans leurs stratégies de développement la création d'emplois décents et productifs et l'application de politiques de l'emploi centrées sur les groupes vulnérables, par exemple les populations rurales, qui représentent une part disproportionnée des pauvres à travers le monde. Les États Membres devraient aussi s'efforcer de réduire les inégalités et de garantir un accès universel à la protection sociale. En dernier lieu, le rapport met l'accent sur la nécessité pour tous les intéressés d'avoir recours au dialogue et au partenariat dans le cadre des efforts réalisés pour mettre en œuvre le programme de développement pour l'après-2015 et la deuxième Décennie internationale pour l'élimination de la pauvreté.

b) Coopération pour le développement industriel (A/67/223)

69. **M. Assaf** (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), présentant le rapport du Directeur général de l'ONUDI (A/67/223), met l'accent sur deux observations importantes qui y figurent. En premier lieu, les trois quarts des pauvres à travers le monde vivent désormais dans des pays à revenu intermédiaire et non plus dans les pays à faible revenu, comme cela était le cas au cours des décennies précédentes. En second lieu, il apparaît que la coopération Sud-Sud accorde désormais plus de place au financement de l'activité industrielle et économique, à l'opposé de la tendance antérieure des donateurs traditionnels qui finançaient plutôt les secteurs du social, de l'humanitaire et de la gouvernance.

70. Depuis le rapport précédent, bien que de nombreux pays aient dû faire face à de longues crises économiques et financières, l'industrie manufacturière dans les pays en développement a fait preuve d'une

résilience relative qui a protégé de nombreux pauvres contre les effets les plus graves de ces crises. L'industrie demeure l'un des principaux moteurs de la croissance économique en général dans les pays en développement, et l'industrie manufacturière a été l'une des principales sources de la reprise de la croissance économique et du redressement dans certains pays développés, fournissant ainsi la preuve que l'industrie demeure primordiale pour une croissance durable et sans exclusive. Toutefois, la part des pays à faible revenu dans l'industrie manufacturière mondiale demeure dangereusement réduite, soit 1,4 %. Dans ces conditions, le problème central qui se pose à la coopération pour le développement industriel consiste à déterminer comment faire en sorte que les avantages conséquents que représente un secteur manufacturier en bonne santé soient répartis de façon plus équitable et durable entre les régions et les pays, mais aussi à l'intérieur des pays. La réussite d'un développement équitable et durable dépendra du degré d'intégration du développement industriel dans la coopération multilatérale en faveur du développement.

71. Un certain nombre de problèmes insuffisamment pris en compte dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement devront l'être dans le programme de développement pour l'après-2015. En premier lieu, le phénomène alarmant de la progression du chômage et des graves conséquences qui l'accompagnent, en particulier en Afrique, exigera un élargissement de l'éventail des emplois dans les pays en développement. En deuxième lieu, l'écart grandissant des inégalités dans les pays à revenu intermédiaire pourrait être réduit par un secteur manufacturier très dynamique qui pourrait arracher de nombreuses personnes à la pauvreté en créant des richesses et en encourageant l'esprit d'entreprise et le dynamisme technologique. En troisième lieu, il est nécessaire d'évoluer pour rendre les industries existantes plus respectueuses de l'environnement et pour créer une industrie verte aussi bien dans les pays en développement que dans les pays industrialisés. En dernier lieu, l'accès à l'énergie doit être garanti, car la pauvreté énergétique est au cœur des trois dimensions du développement durable.

72. Les activités de l'ONUDI s'articulent autour de trois priorités thématiques, à savoir la réduction de la pauvreté grâce à des activités productives, le renforcement des capacités commerciales, et enfin

l'énergie et l'environnement. S'agissant du chômage, l'ONUDI consacrera son rapport de 2013 sur le développement industriel à l'examen de la relation entre l'industrialisation durable et la création d'emplois. Le prochain rapport contiendra une analyse critique et des directives à l'intention des gouvernements qui souhaitent s'attaquer aux problèmes de l'emploi dans leur pays. Dans le cadre de sa priorité thématique relative au renforcement des capacités commerciales, l'ONUDI aide les pays à développer leurs structures juridiques et institutionnelles, aux échelons national et régional, dans les domaines de la normalisation et de la qualité, car elle dispose du plus vaste éventail de projets de renforcement des capacités commerciales dans le système des Nations Unies. L'organisation est également l'un des partenaires d'exécution du Cadre intégré renforcé et du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce.

73. Passant à la question de l'énergie durable, l'orateur souligne que l'un des objectifs ambitieux de l'initiative du Secrétaire général Énergie durable pour tous, dans laquelle l'ONUDI joue un rôle de premier plan, pourrait être atteint en associant judicieusement mesures incitatives adaptées, dépenses publiques et capitaux privés, volonté politique et encadrement. Cette initiative se targue d'une importante participation du secteur privé, avec des engagements dont le total dépasse 50 milliards de dollars des États-Unis. Afin de s'attaquer au problème de la dissociation entre la consommation des ressources naturelles et les émissions de gaz à effet de serre liées à la croissance économique, l'ONUDI a pris la tête de la plate-forme pour l'énergie verte, partenariat qui rassemble, sur une base bénévole, de multiples parties prenantes et qui vise à mettre en place dans l'industrie des modes de fonctionnement durables au plan environnemental.

74. Dans un monde globalisé et fortement interdépendant, le sort des pays industrialisés et celui des pays en développement sont intimement liés. Même si de nombreux pays en développement ont fait preuve de résilience au milieu de la crise en raison de leur activité manufacturière, il reste beaucoup à faire pour réduire la pauvreté et les inégalités, accroître l'emploi dans les pays en développement, notamment pour les femmes et les jeunes, et atteindre les objectifs de développement fixés pour 2015 et au-delà. Conformément à son mandat, l'ONUDI redoublera d'efforts afin d'apporter le plus solide appui possible

aux pays en développement pour leur permettre d'atteindre leurs aspirations en matière de développement durable et sans exclusive.

75. **M. Rahman** [Organisation mondiale du tourisme (OMT)], présentant le rapport du Secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme sur la promotion de l'écotourisme aux fins de l'élimination de la pauvreté et de la protection de l'environnement (A/67/228), remercie tous les États Membres et les institutions spécialisées compétentes qui ont répondu au questionnaire de l'OMT. Bien que 48 États seulement aient répondu, ils représentent une grande diversité de lieux géographiques, de niveaux de développement, de données d'expérience et de problèmes rencontrés. Il ressort de ce rapport que si presque tous les pays qui ont répondu ont des politiques du tourisme, plus d'un tiers d'entre elles ne comportent aucun élément spécifique sur l'écotourisme. Les pays qui souhaitent inclure l'écotourisme dans leurs politiques respectives sur le tourisme pourraient bénéficier de plusieurs initiatives internationales dont il est fait mention dans le rapport, qui met aussi l'accent sur certains domaines qui pourraient bénéficier d'une assistance de l'ONU, des institutions spécialisées et des institutions financières nationales et internationales. Notant l'augmentation régulière de la demande mondiale en matière de tourisme, l'orateur souligne l'importance de l'examen par le Comité de l'écotourisme aux fins de l'élimination de la pauvreté et de la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable du tourisme.

76. **M. Djacta** (Algérie), parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que les contraintes que les crises mondiales actuelles font peser sur la lutte contre la pauvreté sont extrêmement préoccupantes étant donné que l'élimination de la pauvreté est une condition indispensable pour la réalisation du développement durable. Il est tout aussi alarmant de constater que le nombre de personnes vivant dans la pauvreté continue d'augmenter dans certains pays, les femmes et les enfants constituant la majorité des personnes les plus touchées, notamment dans les pays les moins avancés. Par ailleurs, la situation économique mondiale risque de compromettre la croissance économique dans les pays à revenu intermédiaire. Cela étant, des efforts décisifs seront nécessaires pour inverser la tendance à la baisse des flux internationaux de ressources, en particulier de

l'aide publique au développement, et la détérioration des termes des échanges internationaux. Il faudra également redoubler d'efforts pour faire face au chômage, promouvoir les capacités productives et renforcer le développement agricole.

77. Compte tenu des possibilités qu'offre l'allègement de la dette pour aider les pays en développement à éliminer la pauvreté, le système financier mondial devrait privilégier les politiques de soutenabilité de la dette, y compris la remise pure et simple de la dette des pays pauvres très endettés. Constatant que l'accès aux marchés et l'expansion du commerce contribueraient à favoriser la croissance économique, l'orateur invite instamment les pays développés à éliminer les barrières commerciales et les subventions agricoles. En outre, le transfert de technologies des pays développés aux pays en développement joue un rôle fondamental en adoubant leurs efforts en faveur du développement.

78. Le Groupe a réitéré la nécessité pour toutes les parties prenantes d'optimiser leurs instruments de microfinancement, dont le microcrédit, pour éliminer la pauvreté, et en particulier pour autonomiser les femmes et les populations rurales et financer le développement des petites et moyennes entreprises. Il a également réaffirmé son appui en faveur du Pacte mondial pour l'emploi et demandé à ce qu'il continue d'être appliqué de manière coordonnée afin d'éviter une crise de l'emploi.

79. Conscient de la nécessité de s'intéresser à la question de la participation des femmes au développement, l'orateur rappelle que la promotion de la femme à travers le monde a été freinée par les inégalités économiques, le chômage et des taux élevés de pauvreté, et encore aggravée par la mondialisation. Le renforcement du potentiel humain dans la perspective d'un travail décent pour tous est indispensable pour l'élimination de la pauvreté. À cet égard, l'orateur souligne le rôle du secteur public dans la promotion du développement des ressources humaines et celui du secteur privé et de la société civile pour appuyer l'action menée par les gouvernements.

80. Convaincu que la pauvreté constitue la violation la plus généralisée des droits de l'homme et des droits au développement, le Groupe tient à souligner qu'une campagne mondiale efficace contre la pauvreté devrait être au cœur des stratégies nationales et de la

coopération internationale. La responsabilité ultime du succès de cette campagne incombe aux gouvernements. Toutefois, l'application de politiques nationales doit être soutenue par une situation intérieure favorable et se faire avec l'appui constant de la communauté internationale, sous la forme d'une véritable coopération internationale et de la mise en œuvre de politiques concertées. À cet égard, le Fonds mondial de solidarité pourrait contribuer à l'élimination effective de la pauvreté, d'où la nécessité de lui allouer des ressources suffisantes pour qu'il devienne opérationnel.

La séance est levée à 13 h 10.